

Emplacement et position dans l'édifice :

Propriété :

Protection :

État de conservation :

Établi en Août 1967 par BANCILLON, LOYER

Revu en 1971, 1981 par TUGORES - DUFIEF (note de synthèse)

I. DESCRIPTION

1. Dénomination :

- sablières, entrails, blochets, abouts de poinçons sculptés.
- éléments portés par l'architecture,
- demi-relief et ronde-bosse (blochets).

2. Localisation :

- murs Nord et Sud de la nef,
 - mur Sud du bas-côté Sud (à hauteur de la 3ème arcade),
 - murs Ouest et Est des chapelles Nord et Sud,
 - murs Ouest et Est du bras Nord du transept,
 - mur Ouest du bras Sud du transept,
- (pour plus de détails, cf. schéma joint en Annexe). Ne figurent pas sur le schéma les abouts de poinçons et clés pendantes situés aux lignes de faitage de la voûte.

3. Matériau

- bois monochrome,
- surface régulière,
- chaque sablière comprise entre deux entrails est faite d'un seul bloc; les exceptions sont dues aux restaurations (cf. 8).

4. Dimensions (cf. architecture).

5. Polychromie

- a) Les sablières, entrails et blochets sont peints en monochromie ocre-jaune (ou peut-être teints au brou de noix), seule l'inscription en lettres gothiques semble peinte en noir (à moins que la gravure ne soit très profonde).
- b) Les abouts de poinçons sont, comme la voûte, peints en gris pâle.

6. Support : architectural.7. Inscriptions, marques, cachets :

- a) la sablière 14 (mur Sud du bas-côté Sud) est gravée d'une inscription placée sur phylactère divisé en cinq tronçons principaux (longueur : 0,45m) encadré de deux plus petits fragments; lettres gothiques (H. environ 0,05 et 0,07) minces et profondément gravées :

" ... His * LAN DE GRACE MIL IIII^C LXXIII * ESTOIT RECTE DE CENS M. J. DE
LA ROCH * VON LE POMEL EN ESTO LE FABQUE * Q CEST OUPVE CY FIST LOUVRIER *
NOME LE LOERGAN OLIVIER MAEL (?) " (... His * Lan de grâce 1474 * estoit
recteur de ceans M[essire] J. De La Roch [e] * [Y]von Le Pomel en
esto[it] le fabr [ri] que * Q [ue ?] ceste oupv [re] e cy fist
l'ouvrier * nome Le Loergan Olivier MAEC (?)."

N.B. : les astérisques indiquent les coupures introduites par les feuillages (cf. fig. 4, 5, 6).

- b) la sablière n° 3 (mur Nord de la nef, 4e travée) porte sur deux rangs une inscription gravée en majuscules :

" CHEST : EGLIS : FVI : BRVLE : 1595 : PAR : LARME : DE : MONSIVR : LE :
MARECHAL : DAVMON / 1598 : FVF (?) : FAIT : LE : MARCHE : De : FAIR =
LES : BOIES : DE : CEST : EGL [---] / ET : FV : FAIT : PAR : HERRI :
CALVE : CHERPANTIER [---] ET : MISSIR : ROLLA [---] LE NENDRE : DV :
VILLAGE : DE : CAPLENOVT : CVRE : DE : CEST : PARROI ES : 1599 " (fig. 21).

- c) Sur l'about de poinçon de la croisée du transept, figure l'inscription suivante, gravée par deux fois, sur des diamètres croisés : HENRI CALVE (cf. fig. 32).

8. Etat de conservation : bon état actuel.

Le tronçon de sablière n° 7 est attaqué par la vermoulure, cause de quelques mutilations : le bord supérieur est rongé, des éclats manquent sur les sculptures, sur le groupe de droite en particulier où le chien de gauche est complètement vermoulu.

. Restauration. L'inscription du mur Nord de la nef indique que l'édifice fut brûlé en 1595, la restauration de la charpente fut effectuée dès 1598 (?) par Henri Calvé, les fragments intacts de Le Loergan semblent avoir été laissés en place par le nouveau charpentier qui a complété ces éléments sculptés en totalité. Cependant les sablières situées au-dessus de la première arcade (Nord et Sud) de la nef ne sont pas sculptés ainsi que l'extrémité Nord de la sablière du mur Est de la cha-

pelle Nord. La sablière du mur Est du bras Sud du transept est bûchée (seul le blochet à l'extrémité Sud porte encore quelques traces visibles de sculptures), peut-être pour faciliter l'installation du retable; cependant la sablière du mur Est du bras Nord du transept a été laissée intacte derrière le retable.

9. Iconographie

Les éléments sculptés de charpente font l'objet d'un seul sous-dossier étant donné leur identité de fonction, cependant, pour faciliter leur étude détaillée, l'oeuvre des deux sculpteurs présentant de nombreuses dissemblances de traitement sera étudiée en deux points :

- en A) les éléments attribuables à Olivier Le Loergan,
- en B) les éléments dus à Henri Calvé.

A) éléments sculptés de O. Le Loergan (1474) - Auteur et date donnés par une inscription gravée.

A cet artiste peuvent être attribués avec certitude sept tronçons de sablières (sur schéma n° 7, puis de 13 à 18). Il est possible qu'il soit également l'auteur de l'entrait de la chapelle Sud et de blochets et abouts de poinçon (x, Y, Z), ainsi que d'autres abouts de poinçon situés au faite de la voûte lambrissée.

- Composition.

Quatre des sept tronçons de sablières sont composés de petites scènes, isolées les unes des autres, placées sur fond uni qui fait ressortir la souplesse de modelé des figures en demi-relief.

Les sablières 15 et 16 sont aussi composées de motifs identiques, se détachant sur un fond uni, mais liés par leurs extrémités.

La sablière n° 14, portant l'inscription est la seule dont les sculptures couvrent complètement la surface. L'épannelage des sablières est identique : la partie concave se termine par des petits motifs végétaux de feuilles frisées.

- motifs sculptés.

Ces sablières de Le Loergan marquent une prédilection pour les scènes figurées : trois d'entre elles (n°7, 13, 17) sont illustrées de sujets réalistes, animaux ou personnages dont le traitement montre une étude poussée de la réalité. Les sablières 15 et 16, sculptées d'anges de conception identique présentant une attention plus soutenue à l'effet d'ensemble : là ce sont les lignes sinueuses qui déterminent la composition.

Dans la dernière sablière (n° 18) les motifs végétaux (choux frisés) dominent, ils n'étaient cependant pas absents sur les autres sablières, constituant même le fond de l'inscription (n° 14).

- Description détaillée.

. Sablière n° 7 (bas-côté Nord, joignant l'arcade au mur Ouest de la chapelle Nord) [fig. 1].

A gauche un animal à tête plate semble attaquer un autre animal à tête menue (lapin ?) émergant d'un buisson. A droite un lapin est dévoré par deux lévriers. Ces animaux sculptés en demi-relief sont vus de profil, leurs anatomie et mouvements sont très réalistes.

. Sablière n° 13 (bas-côté Sud, joignant l'arcade au mur Sud).

A gauche un buste de femme (?) ressort d'un buisson, et contemple un personnage vu à mi-corps tenant un objet assez long (mousquet ou quenouille ?) dont il semble menacer deux personnages, vus en buste, se battant; l'un des personnages porte un pourpoint à basque flottante; les coiffures sont courtes et lisses, à rouleau extérieur. Aux extrémités de la sablière, feuillages longs et nervurés [fig. 2 et 3].

. Sablière 14 (mur Sud du bas-côté Sud, au-dessus du porche). Le fond est constitué d'une frise régulière de rinceaux de vigne avec grappes et feuilles sur laquelle est disposée en cinq tronçons principaux le phylactère portant l'inscription et se poursuivant à l'angle pour entourer le blochet constitué de feuilles de vigne [fig. 4, 5, 6].

. Sablière 15 (tronçon Nord du mur Est de la chapelle Sud). Ange, en buste, levant la tête et tenant devant lui un phylactère muet. Sa tête est ronde, enfantine, la chevelure bouffante à boucles longues possède des extrémités roulées en volutes. Les rémiges des ailes sont différenciées [fig. 7, 8, 9].

. Sablière 16 (partie Sud du mur Est de la chapelle Sud); c'est la composition précédente groupant deux anges disposés symétriquement de part et d'autre d'un feuillage central à lobes déchiquetés et nervurés. L'extrémité de cette partie est un blochet représentant un buste d'homme à tête caricaturale, vêtu d'un pourpoint plissé et coiffé d'une toque plate [fig. 7, 8, 10].

. Sablière 17 (partie Sud du mur Ouest de la chapelle Sud) : 3 personnages de face, vus en buste.

A gauche, jeune homme à longue chevelure bouffante et bouclée, vêtu d'un pourpoint plissé à courte pélerine. Au centre, homme à chevelure bouffante et boucles courtes, tenant les mains jointes au niveau de la poitrine, vêtu d'un pourpoint à manches longues et courte pélerine aux bords tailladés. A droite, homme, les mains levées,

portant un pourpoint à manches longues, étroites, à manchettes retournées, coiffé d'un chaperon porté en casquette à pans tombants de chaque côté [fig. 11 et 12].

. Sablière 18 (mur Ouest de la chapelle Sud, se prolongeant sur le bas-côté pour atteindre l'arcade Sud).

A gauche tête petite, issue d'une rangée de feuillages dentelés; à côté tête d'homme légèrement grimaçante posée sur un fond de feuillage. Les trois autres motifs sont des feuilles de chou frisé [fig. 13].

A ces sablières, il convient sans doute d'ajouter un entrail (G) oeuvre de Olivier de Loergan : c'est un entrail dont les têtes d'engoulants sont bien modelées, dont la bague centrale porte des feuilles de vigne. Deux motifs isolés (X et Y) sont peut-être attribuables à ce même artiste : en (Y) about de poinçon représentant un masque aux traits joyeux surmonté d'une petite touffe de feuillage stylisé; en (X), ancien blochet (?) représentant un buste de jeune homme [fig. 14 à 17].

B) Eléments sculptés dus à Henri Calvé (1598).

La facture de ces éléments est très reconnaissable; elle tend à la géométrisation aussi bien pour les motifs végétaux que pour les motifs animés, grâce à un traitement très sec de la sculpture qui élimine le modelé au profit des effets brutaux d'ombre et de lumière dus à des incisions profondes, à des trous nombreux, aux bords verticaux des sculptures. Sa composition tire essentiellement ses effets des motifs à répétition de petits formats et de lignes géométriques.

- Description détaillée.

. Quelques tronçons de sablières sont uniquement sculptés de rainures horizontales (sablière n° 1, tronçon à l'extrémité Est de la sablière n° 6) [fig. 18].

. Sablière n° 2 (mur Nord de la nef, au-dessus de la 3ème arcade), frise de longues feuilles sur un fond semé de trous [fig. 19].

. Sablière n° 3 (mur Nord de la nef, au-dessus de la 4ème arcade) inscription gravée en lettres capitales sur deux rangs (cf. 7, inscription).

. Sablière n° 4 (mur Sud de la nef, au-dessus de la 4e arcade). A gauche, pommes de pin placées dans des hexagones, à droite feuilles composées à trois lobes [fig. 22].

. Sablière n° 5 (mur Sud de la nef, 3e travée Ouest) motifs variés de feuillages stylisés [fig. 23 et 24].

. Sablière n° 6 (mur Sud de la nef, 2ème travée Ouest). La composition semble imitée des sablières de Le Loergan; sur un fond noir se détachent de petits personnages, mais la facture est de H. Calvé : personnages rudimentaires levant les bras, l'un est allongé, mains sur les hanches. A l'extrémité Ouest, deux animaux vus de

profil à corps effilés et longues oreilles (lapins ?) [fig. 26].

. Sablière n° 8 (mur Ouest de la chapelle Nord), feuillages stylisés [fig. 27].

. Sablière n° 9 (mur Est de la chapelle Nord). A gauche deux monstres à corps strié et ailes palmées, à droite feuillage stylisé [fig. 28].

. Sablière n° 10 (mur ouest du bras Nord du transept). A gauche, bâtons brisés sur deux rangées, au centre rubans entrecroisés sur fond troué, à droite rainures horizontales [fig. 29 - 30].

. Sablière n° 11 (mur Est du bras Nord du transept), cachée par le retable: feuillages stylisés (?).

. Sablière n° 12 (mur Ouest du bras Sud du transept), rainures horizontales.

. Les entrants de la nef (A, B, C, D) du chœur (E), de la chapelle Nord (F) sont décorés de lignes horizontales, la bague centrale est ornée de petits motifs végétaux, les têtes d'engoulants sont de facture très sèche.

. 5 blochets sont dus à Henri Calvé (angles Sud-Ouest et Sud-Est de la voûte lambrissée de la chapelle Nord, angles Nord-Ouest et Nord-Est de la chapelle Sud, mur Sud du chœur); trois d'entre eux représentent des bustes de personnages très stylisés où les traits sont réduits à l'essentiel [fig. 20, 24, 31]. Le blochet de l'angle Nord-Est de la chapelle Sud représente un monstre, celui qui lui fait pendant sur le mur Nord de la nef illustre un personnage nu au corps strié, à la tête ronde rayée de cicatrices (cela fait penser inévitablement à l'art nègre) [fig. 20].

. Les derniers éléments sculptés de la charpente > les abouts de poinçons > sont de facture identique : soit des lignes géométriques, soit des feuillages stylisés. La clé pendante de la croisée de transept, de forme circulaire, est barrée d'une croix portant une inscription gravée par deux fois du nom de l'artiste : Henri Calvé [fig. 32].

II. HISTORIQUE.

1. Genèse (commande, auteurs, lieu d'exécution, datation) : on a vu plus haut (cf. paragraphe 7) que des inscriptions fournissent des indications précises sur chacune des campagnes :

- La première, en 1474, oeuvre d'Olivier Le LOERGAN, fut réalisée sous le rectorat de J. de LA ROCHE tandis que Yvon LE POMEL était fabrique. Le début de l'inscription est en partie effacé et la fin, abrégée, n'est pas élucidée [fig. 4, 5, 6].

- La seconde, en 1599, oeuvre de Henri CALVE, est nécessitée par les dégradations subies par l'église en 1595 lors des Guerres de Religion et plus particulièrement sous l'action des troupes du Maréchal d'Aumont. Le marché pour le remplacement des pièces endommagées est passé en 1598 avec Henri CALVE et le travail achevé l'année suivante, sous le rectorat de Rolland LE NENDRE, du village de Caplenout (chapelle Neuve?) [cf. fig. 21].

2. Histoire de l'oeuvre après sa création :

Dans l'état actuel, les murs surmontant les arcades de la première travée de la nef, le tronçon prolongeant au Nord le tronçon 9 (chapelle Nord) et le mur Est du bras Sud, sont dépourvus de sablières ornées : il s'agit probablement de tronçons ayant remplacé des tronçons de la première ou de la deuxième campagne, devenus défectueux. Les textes ne permettent pas de préciser les circonstances de ces travaux.

III. NOTE DE SYNTHÈSE

Les sablières de Canihuel, pour partie datées de 1474 et signées d'Olivier Le Loergan, peuvent être situées de manière plus précise dans la carrière du charpentier sculpteur, à présent connue par trois oeuvres dont l'étude a été menée de manière suffisamment approfondie, sur le plan technique et documentaire, pour que la manière de l'artiste y soit reconnaissable de l'une à l'autre. Les trois oeuvres sont d'ailleurs datées et deux d'entre elles portent aussi la signature de l'artiste. Il s'agit :

- des sablières de l'église paroissiale de Saint-Nicolas-du-Pélem, portant la date 1474;
- des sablières de Canihuel portant la même date et la signature d'Olivier Le Loergan;
- du jubé de la chapelle Saint-Fiacre du Faouët (Morbihan), portant la date 1480 et la signature du même artiste (voir dossiers d'Inventaire, Le Faouët, t. VIII et IX).

Dans les trois oeuvres se retrouve le même art d'occuper l'espace et de l'animer, tantôt par des personnages très réalistes et habilement traités en raccourci, tantôt par des feuillages formant d'élégants rinceaux ou bien servant à ponctuer des scènes. La maîtrise de la composition, la qualité du modelé et des formes, la vivacité de l'expression, font d'Olivier Le Loergan, non seulement un artisan habile, mais un artiste, dont le talent avait été reconnu par le duc François II qui l'avait anobli en 1469. La connaissance de ce fait donne la tentation d'interpréter la fin de l'inscription portée sur l'une des sablières de Canihuel en y lisant : M^A [ITRE] EC [UYER] : ceci n'est bien sûr qu'une hypothèse. Quoiqu'il en soit, il est visible que l'artiste

a connu un certain rayonnement régional. Sa manière et les sujets qu'il traite ont un écho direct à Saint-Gilles-Pligeaux, dans les sablières de la chapelle Saint-Laurent et davantage encore dans celles de l'église, où la scène de chasse du bras Sud égale en qualité et en vivacité le réalisme de LE LOERGAN, tandis que la scène tirée du Roman de Renart est une copie malhabile et tardive de la même scène au jubé du Faouët.

La partie sculptée 125 ans plus tard par Henri CALVE, d'un esprit tout différent, traduit une recherche décorative qui l'emporte sur toute autre tendance. Lorsqu'il présente des être animés, le sculpteur ne cherche pas à raconter un récit mais juxtapose une suite de personnages et d'animaux stylisés sans rapport les uns avec les autres (fig. 26); plus généralement, il se complait dans les variations ornementales d'une grande liberté où les motifs végétaux et géométriques stylisés tiennent une grande place (fig. 22, 23, 28). Quant aux deux grotesques qui ornent des blochets (fig. 20 et 31), ils sont représentatifs d'un penchant à la trivialité souvent exprimée dans la sculpture des éléments de charpente. Leur traitement stylistique est si fantaisiste qu'on peut y voir des personnages nus mais portant une coiffe et une collerette.

En définitive, malgré sa réelle force expressive, l'oeuvre d'Henri CALVE traduit, par rapport à celle de son prédécesseur un appauvrissement de l'inspiration et de la technique qui, parfois, aboutit à la monotonie (abouts de poinçons des bras Nord et Sud). L'on ne connaît pas, pour le moment, d'autres oeuvres qu'Henri CALVE ait signées mais on observe une certaine parenté entre sa manière et celle du sculpteur qui a décoré les sablières des murs Nord de la nef et du collatéral Nord de l'église de Kerpert (même canton).

IV. DOCUMENTATION

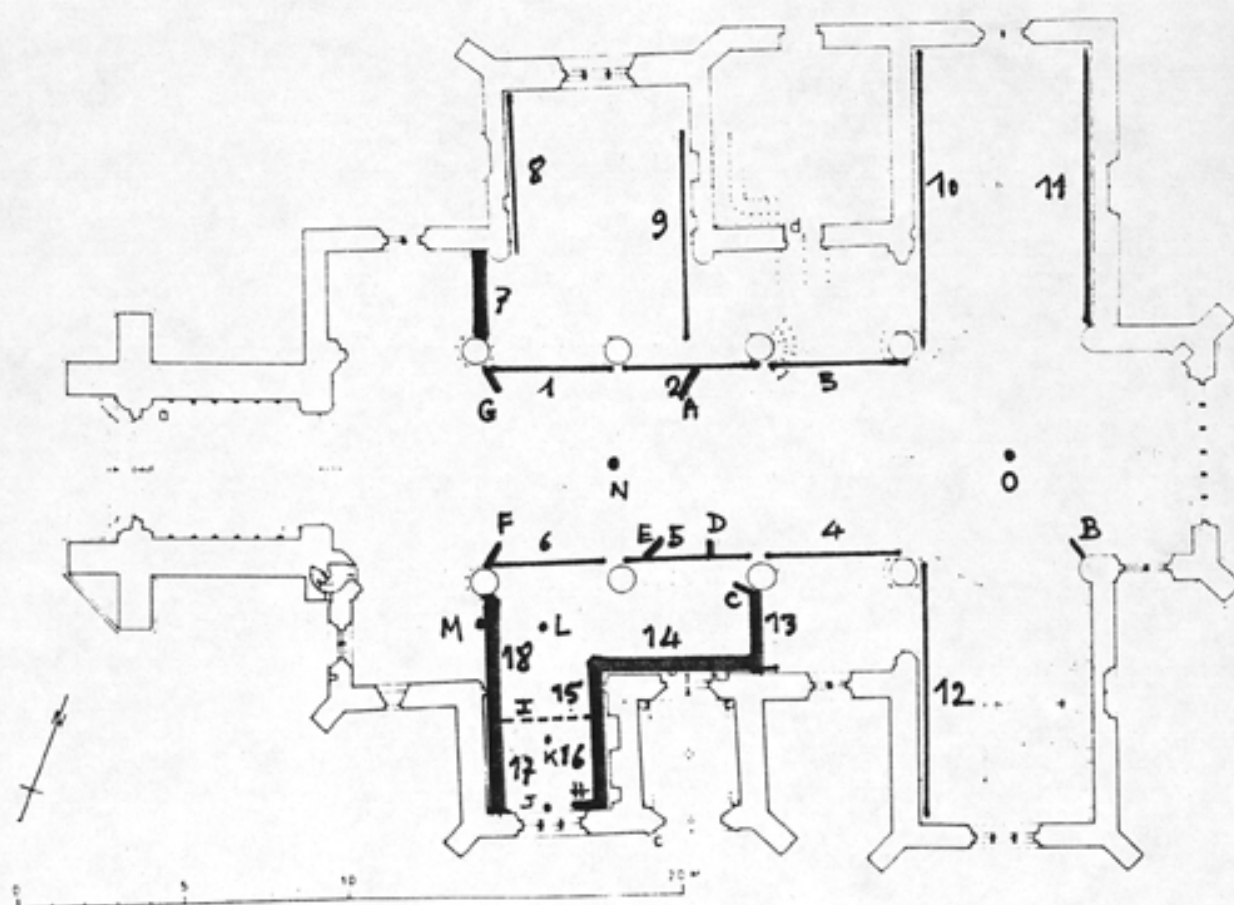
Voir dossier Inventaire LE FAQUET (56), t. VIII et IX (jubé de la chapelle Saint-Fiacre), et dossier Eglise paroissiale de Saint-Nicolas-du-Pelem (22), fiche "sablières".

V. ANNEXES ./.

PL. I

PLAN DE LOCALISATION DES ELEMENTS SCULPTES

- I
 - - - - -
 entrant
 sablières par LE LOERGAN
 ————
 sablières par H. CALVE
 A à H
 blochets
 J à O
 abouts de poinçons



Légende du plan de localisation

- A homme assis nu
- B homme à collerette
- C feuillage
- D buste de jeune homme
- E monstre
- F tête
- G tête
- H caricature

Entrait

- I entrait à feuille de vigne

Abouts de poincon

- J masque
- K fleuron
- L feuillage buché
- M tête
- N "fausse clé" à fleuron
- O "fausse clé" signée CALVE

22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIERE (chapelle Nord, côté Ouest) :
tronçon n° 7, par LE LOERGAN, 1474

71.22.127, cliché ARTUR

Fig. 1



EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIERE (chapelle Sud, côté Est) :
tronçon n° 13, par LE LOERGAN, 1474

71.22.123 V - cliché ARTUR

Fig. 2

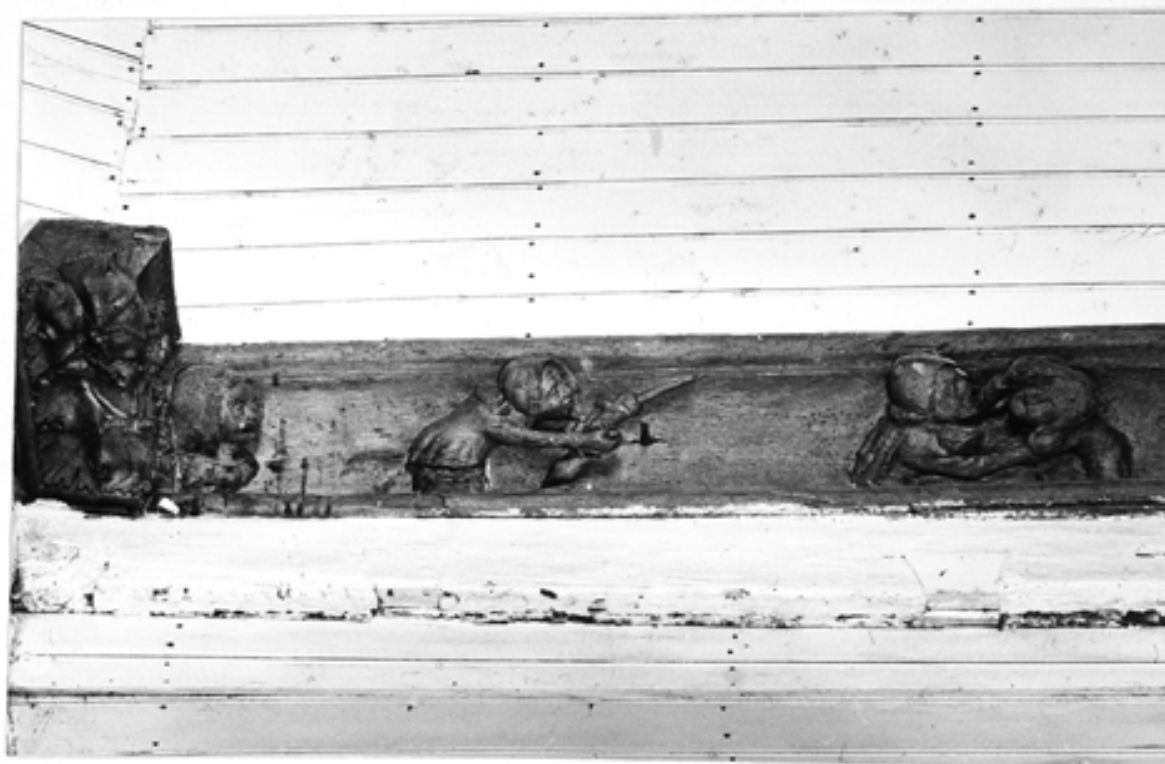


EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIÈRE (chapelle Sud, côté Est) :
détail du tronçon n° 13 et du blochet C

71.22.124 V - cliché ARTUR

Fig. 3



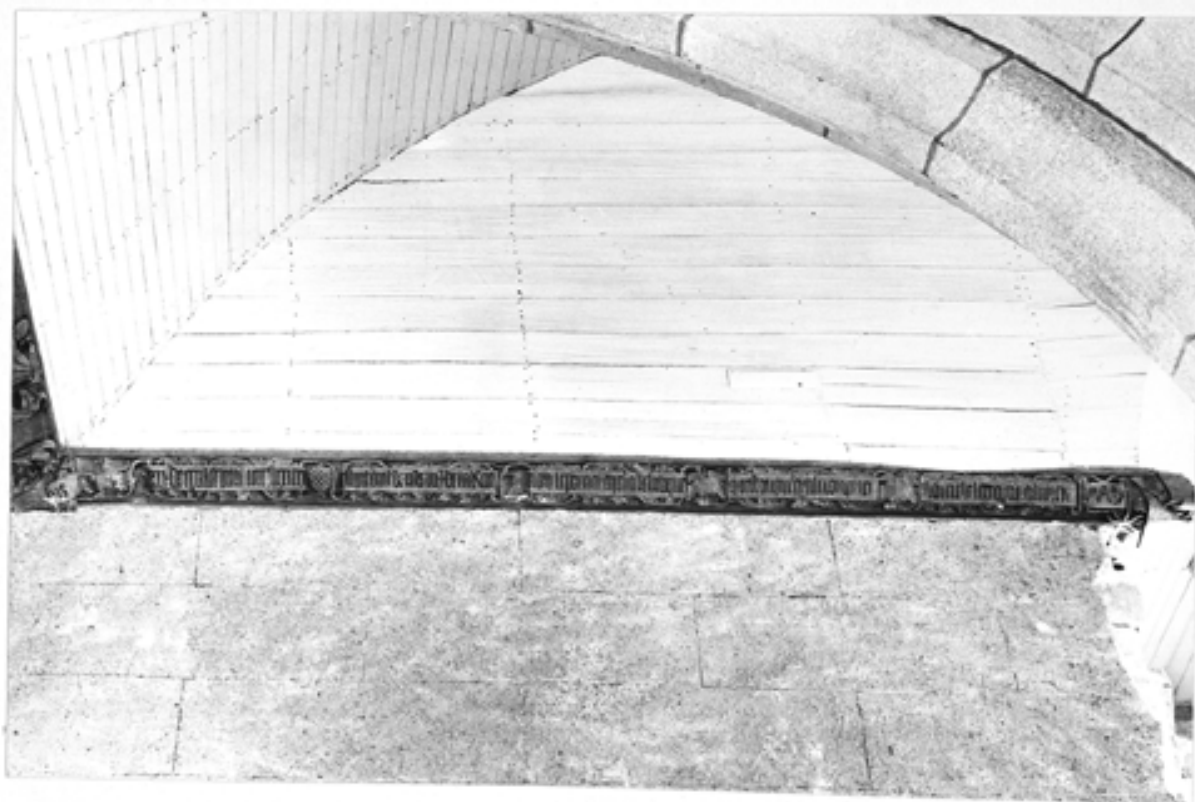
22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIERE (chapelle Sud, mur Sud) :
tronçon n° 14, par Le LOERGAN, 1474

71.22.122 V - cliché ARTUR

Fig. 4



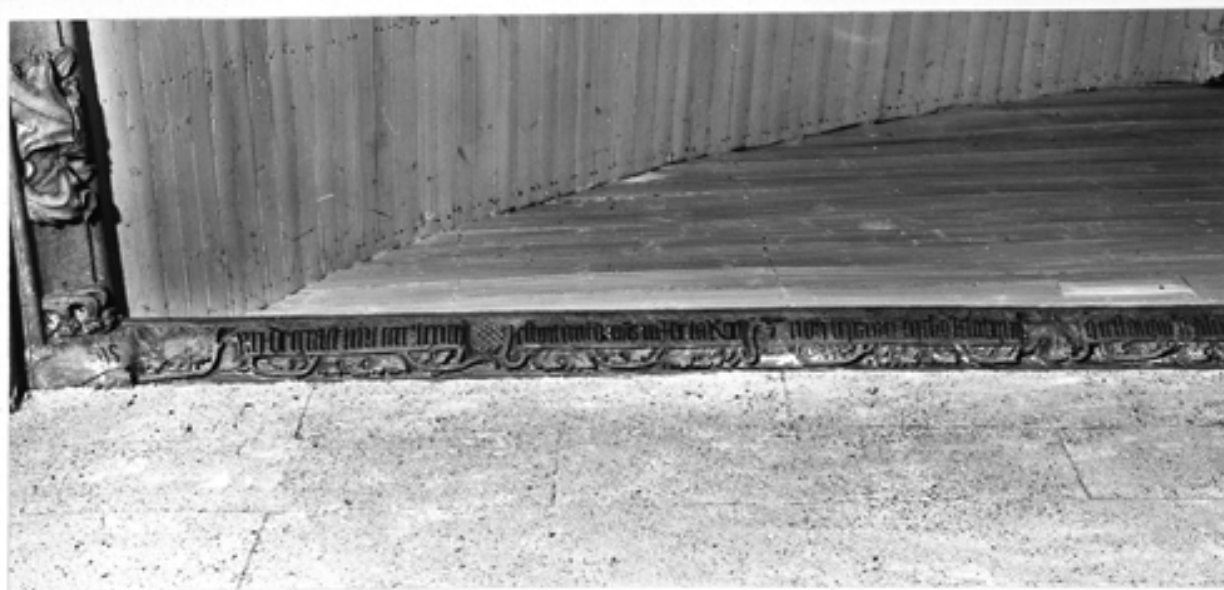
22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIERE : détail du tronçon 14,
partie gauche

73.22.209; cliché DAGORN

Fig. 5



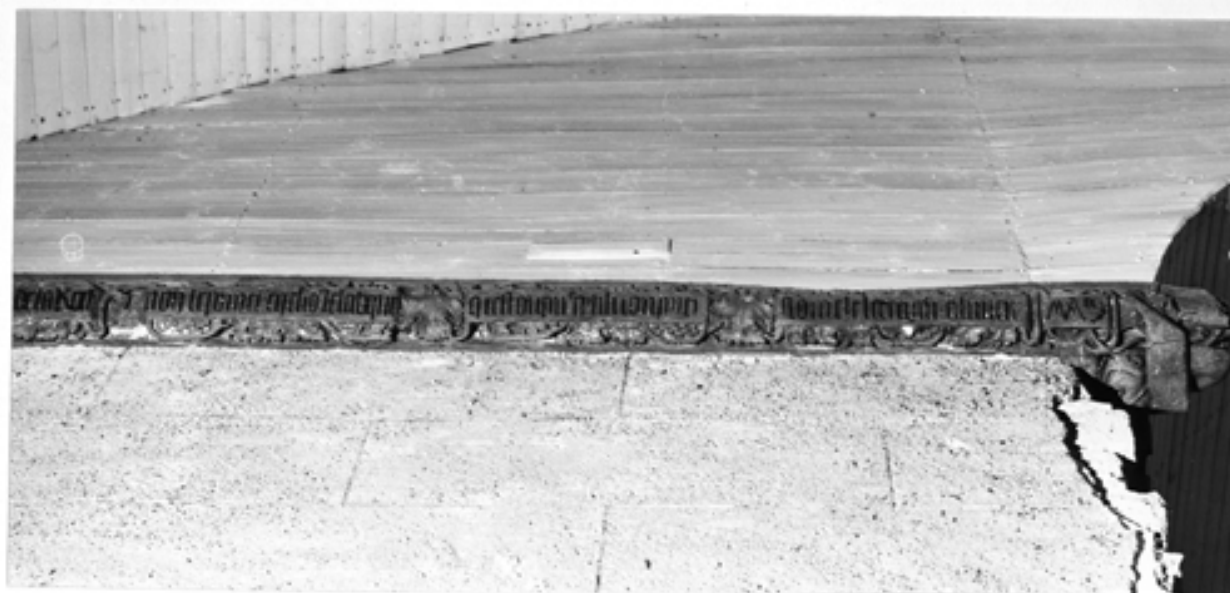
22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIERE : détail du tronçon 14,
partie droite

73.22.210; cliché DAGORN

Fig. 6



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIÈRES (chapelle Sud, mur Est) :
tronçons 15 et 16 par LE LOERGAN,
1474

71.22.188 - cliché ARTUR

Fig. 7



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIÈRES (chapelle Sud, mur Est) :
tronçons 15 et 16, détail

71.22.121 V - cliché ARTUR

Fig. 8



22 CANHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIÈRES (chapelle Sud, mur Est) :
tronçon n° 15, par Olivier LE LOERGAN,
1474.

71.22.125 V - cliché ARTUR

Fig. 9



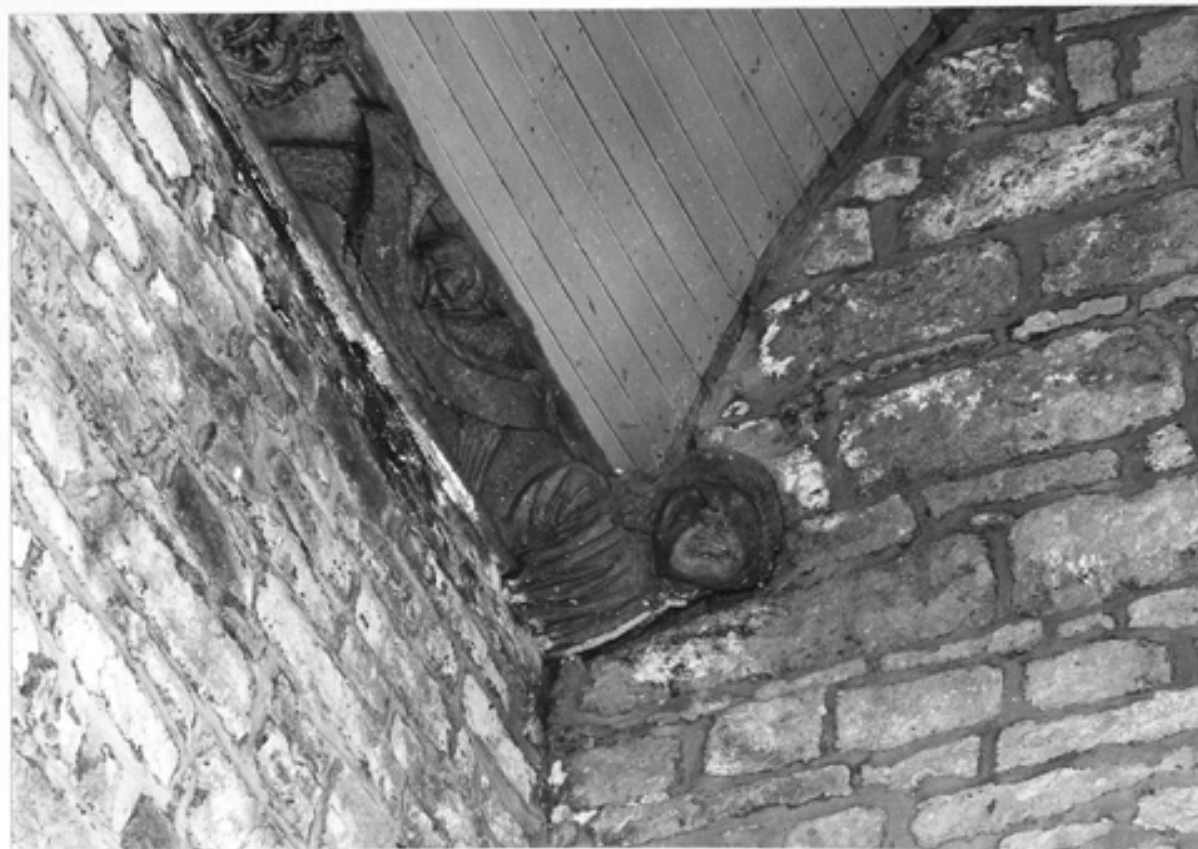
22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIÈRES (chapelle Sud, mur Est) :
détail du tronçon 16, par LE LOERGAN,
1474 et le blochet H.

71.22.120 - cliché ARTUR

Fig. 10



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIÈRES (chapelle Sud, mur Ouest) :
tronçon 17, par LE LOERGAN, 1474.

71.22.117; cliché ARTUR

Fig. 11



22 CANHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIÈRES (chapelle Sud, mur Ouest) :
tronçon 17, détail

71.22.126; cliché ARTUR

Fig. 12



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIÈRES (chapelle Sud, mur Ouest) :
tronçon 18, par Le LOERGAN, 1474.

71.22.118; cliché ARTUR

Fig. 13



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

ABOUT DE POINGON M, détail
(Chapelle sud, côté ouest)

73.22.192; cliché DAGORN

Fig. 14



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

ENTRAIT I et ABOUT DE POINGON K
(Chapelle. sud) : détail

71.22.128 V - cliché ARTUR

Fig. 15



EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

ABOUTS DE POINCON (chapelle Sud),
par LE LOERGAN, 1474.

73.22.193; cliché DAGORN

Fig. 16



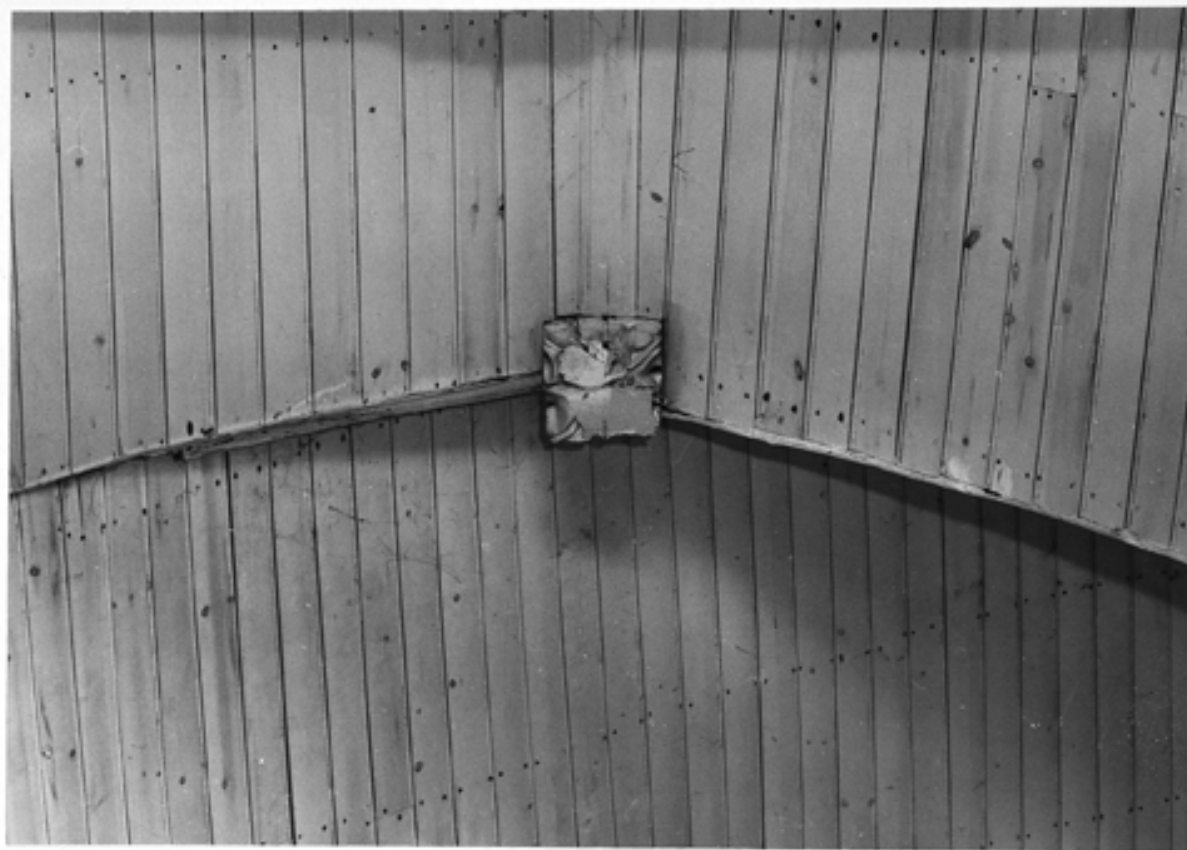
22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

ABOUT DE POINCONL(chapelle Sud),
attribué à LE LOERGAN, 1474.

71.22.129; cliché ARTUR

Fig. 17



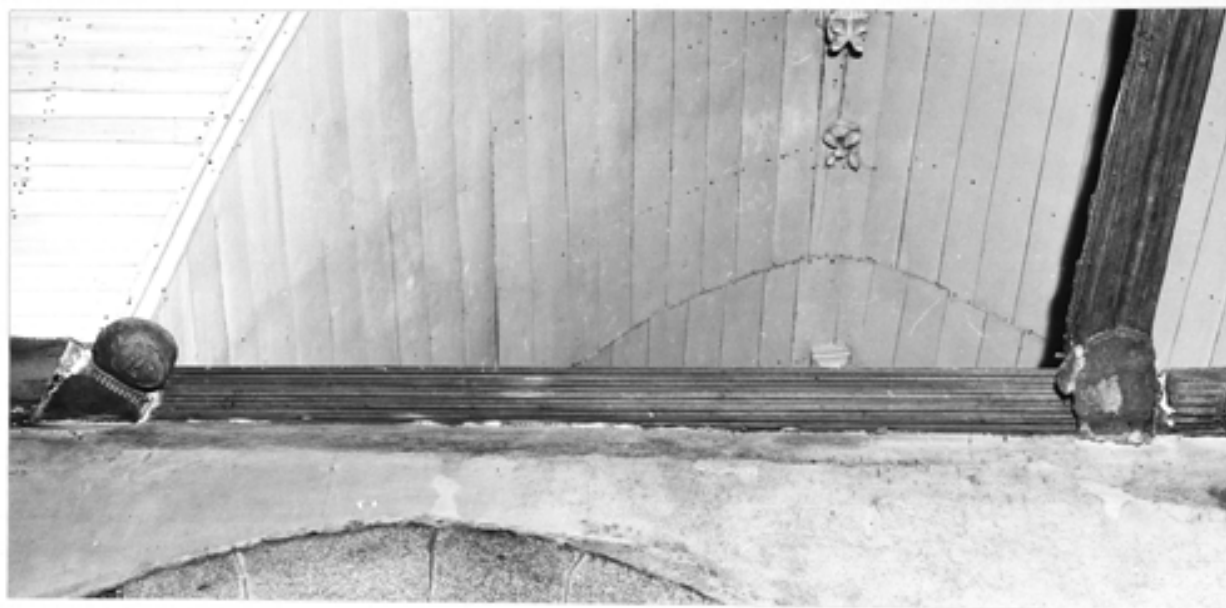
22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIÈRES (nef, mur Nord) et BLOCHET
tronçon 1, par Henri Calvé, 1599

73.22.194 - cliché DAGORN

Fig. 18



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIÈRES (nef, mur Nord) et BLOCHET A
tronçon 2, par Henri CALVE, 1599.

73.22.195 - cliché DAGORN

Fig. 19



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

BLOCHET (nef, mur Nord, sur la
sablière n° 2), par Henri CALVE, 1599.

73.22.196 - cliché DAGORN

Fig. 20



EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIERE (nef, mur Nord) : tronçon 3,
par Henri CALVE, 1599.

73.22.197 - cliché DAGORN

Fig. 21



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIERE (nef, mur Sud) : tronçon 4

73.22.198 X - cliché DAGORN

Fig. 22





22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

BLOCHET Éd (nef, mur Sud) :
tronçon n° 5, par Henri CALVE, 1599;

73.22.200 - cliché DAGORN

Fig. 24



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

BLOCHET D (nef, mur Sud,
tronçon de sablière n° 5).

71.22.116 - cliché ARTUR

Fig. 25



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIÈRE (nef, mur Sud) et ~~BLOCHET~~ ^{BLOCHET} ~~7~~
tronçon 6, par Henri CALVE, 1599.

73.22.201 X - cliché DAGORN

Fig. 26



EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIÈRE (chapelle Nord, mur Ouest) :
tronçon 8 (à droite) par Henri CALVE,
1599.

73.22.207 - cliché DAGORN

Fig. 27

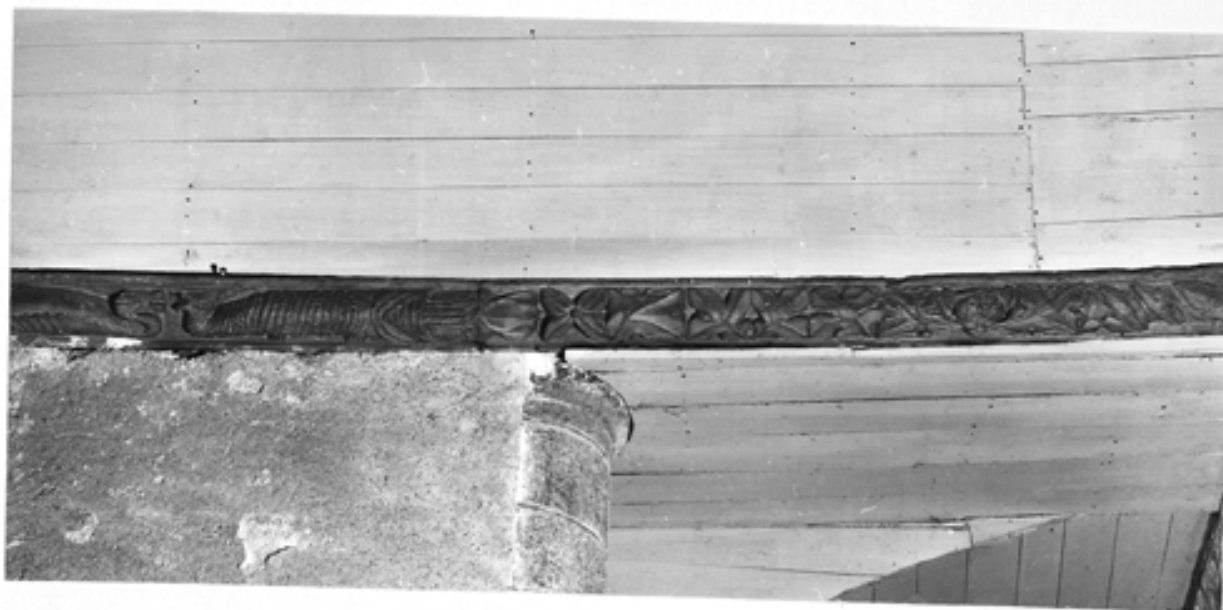


EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIÈRE (chapelle Nord, mur Est) :
tronçon 9, par Henri CALVE, 1599.

73.22.206 - cliché DAGORN

Fig. 28



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIERE (bras Nord, mur Ouest) :
tronçon 10, par Henri CALVE ., 1599.

73.22.204 - cliché DAGORN

Fig. 29



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

SABLIÈRE (bras Nord, mur Ouest) :
tronçon 10, par Henri CALVE, 1599.

73.22.203 - cliché DAGORN

Fig. 30



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

BLOCHET (angle Sud-Est de la croisée
du transept), par Henri CALVE, 1599.

73.22.202 - cliché DAGORN

Fig. 31



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

ABOUT DE POINÇON O
(croisée du transept)

73.22.191 X - cliché DAGORN

Fig. 32



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

ABOUTS DES POINCONS A LA CROISEE DES
LAMBRIS AU DROIT DES CHAPELLES NORD
ET SUD, par Henri CALVE, 1599.

73.22.154 - cliché DAGORN

Fig. 33



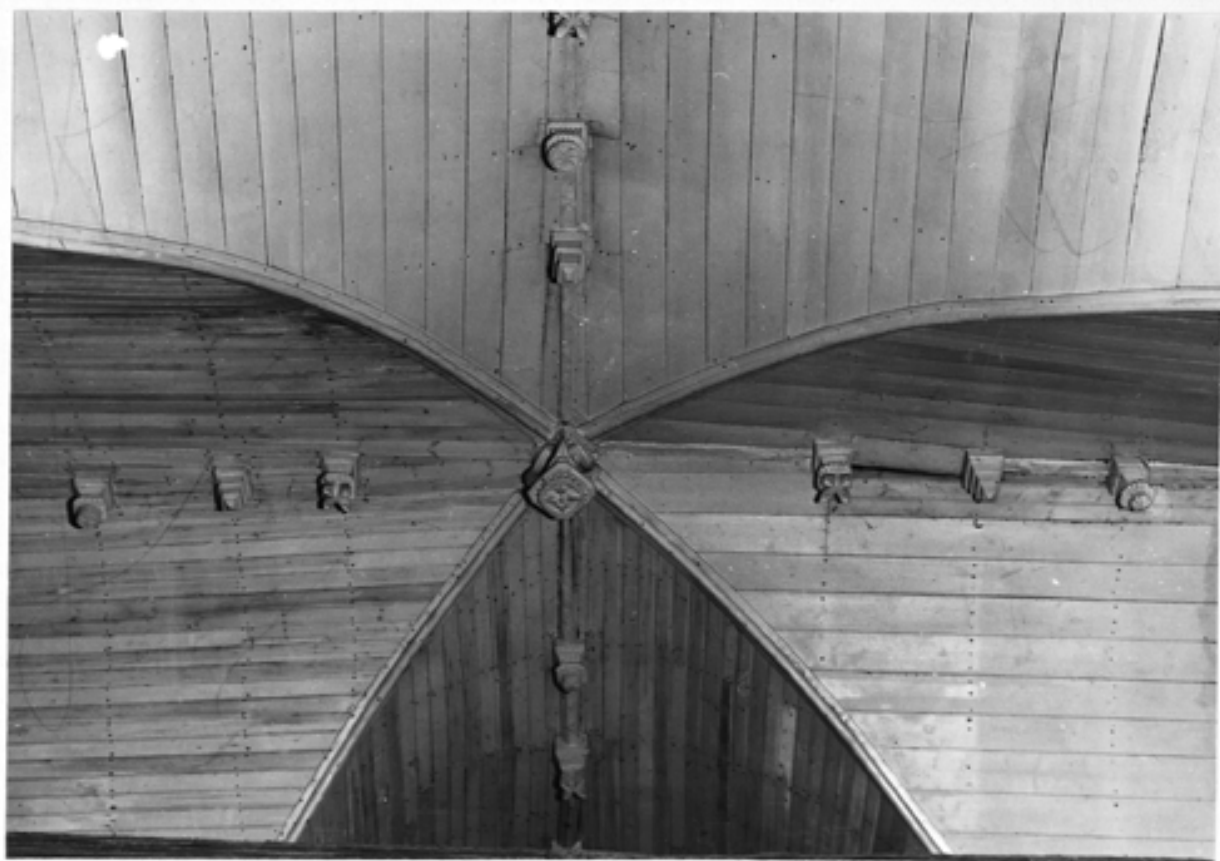
22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

ABOUT DE POINCONIN (croisée
des lambris au droit des chapelles)
Nord et Sud par Henri CALVE, 1599.

73.22.205 X - cliché DAGORN

Fig. 34

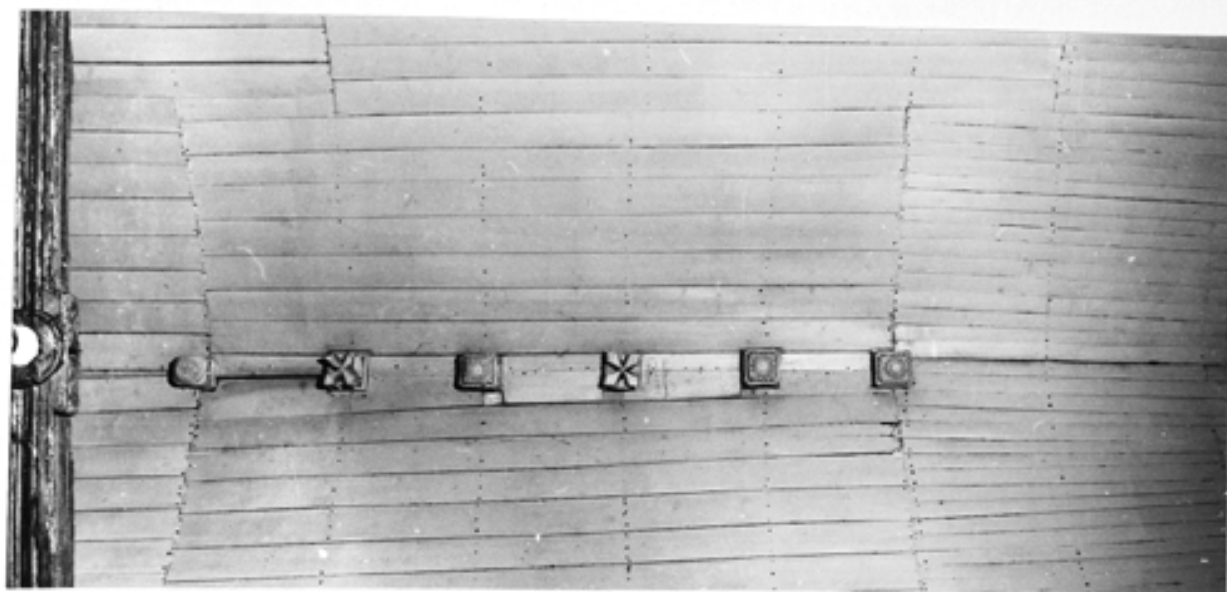


EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

ABOUTS DE POINCON (lambris de la
nef, entre les entrants C et D),
par Henri CALVE, 1599.

73.22.186 X - cliché DAGORN

Fig. 35

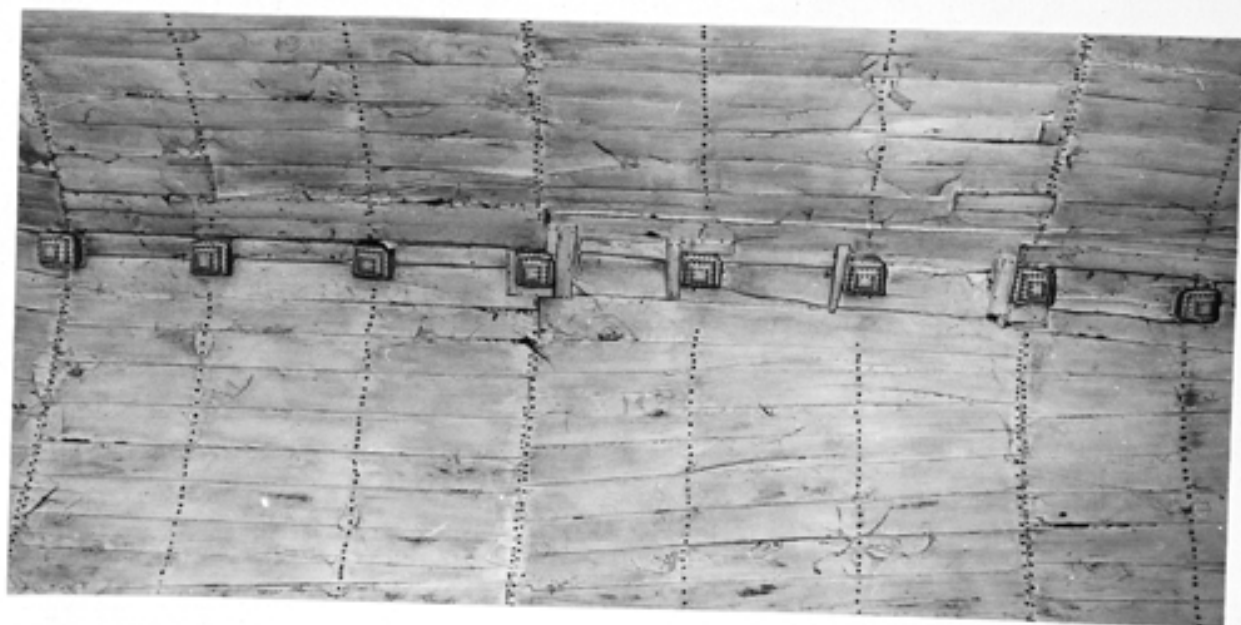


EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

ABOUTS DE POINCON (bras Nord du
transept) par Henri CALVE, 1599.

73.22.190 - cliché DAGORN

Fig. 36



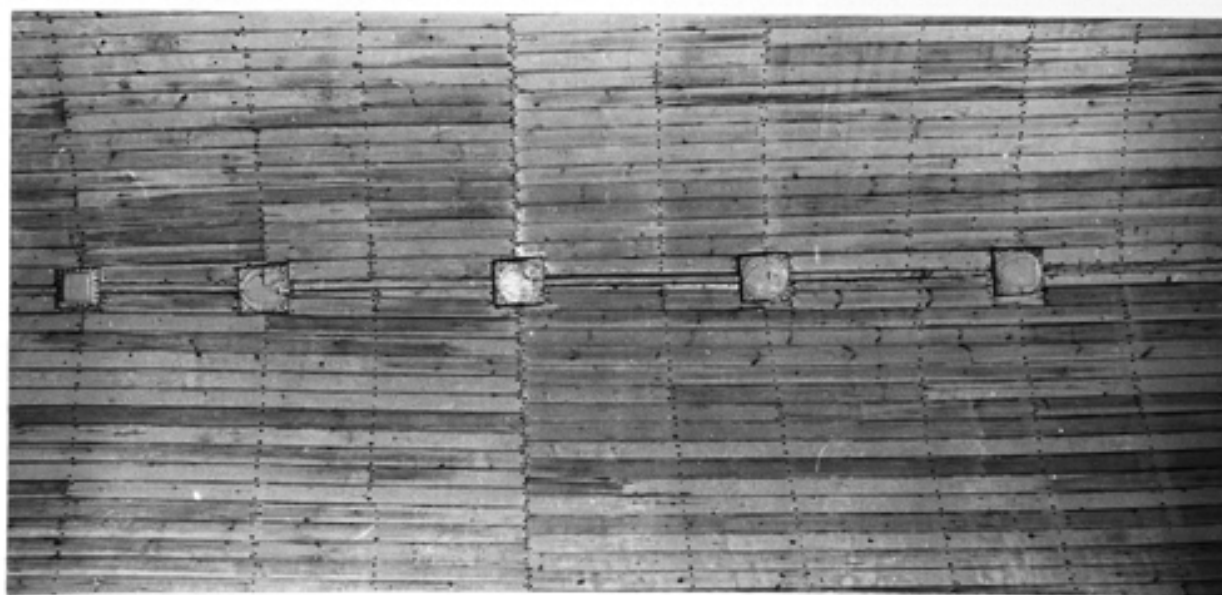
22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

ABOUTS DE POINCON (bras Sud du
transept) par Henri CALVE, 1599

73.22.189 - cliché DAGORN

Fig. 37



22 CANIHUEL

EGLISE PAROISSIALE NOTRE-DAME

ABOUTS DE POINCON (chapelle Nord)
par Henri CALVE, 1599.

73.22.187 x - cliché DAGORN

Fig. 38

